

Plan stratégique communautaire



Accueillante, rayonnante, créative et engagée, la communauté francophone de l'Ontario – une province bilingue – jouit d'une croissance démographique et économique soutenue, vit fièrement et sans entrave sa langue et sa culture plurielle, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité.

Elle est reconnue pour sa place unique dans l'histoire de notre pays, sa contribution essentielle à la vitalité de la province et l'exemplarité de son leadership au sein de la francophonie canadienne et internationale.



Offrir aux membres de la communauté francophone un environnement leur permettant de vivre en français, d'assurer leur mieux-être socio-économique et de s'y épanouir.

Volets

- 1.1 Employabilité
- 1.2 Accessibilité et utilisation des services en français
- 1.3 Intégration socio-économique



Attirer et retenir les forces vives partout dans la province en leur fournissant un espace de vie adapté et pleinement tirer parti de la diversité existante au sein de la communauté.

Volets

- 2.1 Immigration (attraction et accueil)
- 2.2 Rétention et transmission
- 2.3 Inclusion et diversité



Maximiser la force des actions de la communauté en favorisant le renforcement des capacités de nos institutions, l'alignement de nos efforts avec les objectifs du PSC et l'engagement soutenu des citoyennes et citoyens.

Volets

- 3.1 Renforcement des capacités institutionnelles
- 3.2 Concertation, mobilisation et visibilité
- 3.3 Fierté, célébration et participation

1. Vitalité

Pour offrir aux membres de la communauté francophone un environnement leur permettant d'assurer leur mieux-être socioéconomique, de s'épanouir et de vivre en français, la communauté consacrera des efforts soutenus à l'amélioration de l'employabilité; de l'accessibilité et de l'utilisation des services en français; et de l'intégration socioéconomique.

1.1 Employabilité

Base 2016

- Augmenter l'*employabilité* des membres de la communauté partout en Ontario :
 - o Offre et création d'emplois (incluant une meilleure communication quant aux opportunités dans les diverses régions)
 - o Formation
 - o Aide à l'entrepreneuriat – mentorat
- Opérationnaliser la notion de « *communauté entrepreneuriale* » (c.-à-d. une approche intégrée de développement économique faisant le lien entre différentes dimensions-clés telles, par exemple, soutenir l'entrepreneuriat privé et collectif, établir des partenariats durables, faciliter l'accessibilité aux marchés et aux sources de financement, faciliter la relève francophone lors de transfert d'entreprise, mettre l'accent sur le développement durable, aligner le cadre législatif et réglementaire).
- Favoriser un engagement des francophones au sein *des instances décisionnelles du secteur privé* (ex. : conseils d'administration, chambres de commerce).
- Favoriser l'*innovation*.
- Accorder une attention particulière aux francophones *en situation de handicap*, vivant en *situation défavorisée* et/ou *vulnérables* (que ce soit sur le plan physique, mental, social ou économique, de l'âge ou encore de leur appartenance à une minorité) et assurer leur *inclusion* socio-économique.
- Favoriser la *parité hommes-femmes*.
- *Promouvoir l'expertise francophone* et l'excellence des produits et services.

- Démontrer la *contribution économique* de la communauté à l'ensemble de la province (ex. : valeur ajoutée de la contribution francophone au développement économique de l'Ontario ; impacts au niveau commercial, du tourisme, du développement technologique, des exportations ; etc.).

Ajouts 2020

- Reconnaître la difficulté pour les entreprises francophones à trouver du *personnel qualifié*.
- Avoir une dimension centrée sur la *main-d'œuvre* – avec un angle sur un lien avec les personnes ayant gradué des programmes d'immersion, qui représentent un bassin à haut potentiel.

1.2 Accessibilité et utilisation des services en français

Base 2016

- Continuer à agrandir « *l'espace francophone* » partout en province.
- Accroître l'*accès aux services publics et parapublics/institutionnels* :
 - o Renforcer l'offre active (services gouvernementaux, santé, justice, éducation).
 - o Augmenter les infrastructures (écoles, centres de santé, etc.).
 - o Augmenter le nombre de postes désignés et de fonctionnaires bilingues offrant des services en français à travers la province.
- Augmenter l'*offre de services dans le secteur privé* (ex. : commerces, services professionnels, etc.) :
 - o Engager les entrepreneurs et les prestataires de services pour les convaincre de la valeur économique d'une offre en français.
 - o Sensibiliser les membres de la communauté quant à l'impact de « consommer en français » sur un plan quotidien.
- Accroître l'*accès à la culture en français* (multiplication d'espaces culturels à travers la province, variété des produits culturels offerts, accroissement du nombre de manifestations artistiques et culturelles, engagement des médias, etc.) et faciliter la *création artistique et culturelle*.
- Accroître l'accès aux *loisirs et activités sportives et récréatives* en français.
- S'assurer que les *besoins particuliers de certains segments spécifiques* (ex. : aînés, immigrants, jeunes, etc.) soient adressés et bien couverts.

- Procéder à l'analyse des besoins et de la demande sur la base de *données probantes* et, en particulier, renforcer les mécanismes pour l'identification des francophones (ex. : taxes scolaires, cartes santé).
- Aligner les *capacités d'offre* (ex. : formation de main-d'œuvre qualifiée) en fonction des besoins et de la demande.
- Renforcement de la capacité – et la volonté – des membres de la communauté à pratiquer une « *demande active* ».

Ajouts 2020

- Améliorer la *capacité d'accueil et d'aiguillage* en matière de services.
- *Moderniser la Loi sur les langues officielles* (fédérale) ainsi que la *Loi sur les services en français* (Ontario) – qui constituent les bases en matière de prestation de services – et leur donner plus de dents.
- Inclure les *services numériques* (en ligne) dans les services, corriger les iniquités dans l'accès au numérique et renforcer les compétences dans ce domaine.
- Continuer à développer l'*offre – et la demande – active*.
- Renforcer l'*offre de services en français aux nouveaux arrivants*, en comprenant bien que pour bon nombre d'entre eux le besoin de travailler est une nécessité qui souvent exige l'usage courant de l'anglais.

1.3 Intégration socioéconomique

Base 2016

- Faciliter l'*intégration économique et culturelle des nouveaux arrivants* (incluant, par exemple, la reconnaissance des diplômes).

Ajout 2020

Insister davantage sur le *bien-être/santé économique* des francophones et sur la reconnaissance que gagner sa vie est un impératif qui, dans certaines circonstances et/ou régions, est difficile pour certains francophones, car les possibilités d'emploi en français sont maigres.

2. Pluralité

Afin d'**attirer et retenir les forces vives partout dans la province en leur fournissant un espace de vie adapté et pleinement tirer parti de la diversité existante au sein de la communauté**, des actions concertées seront entreprises dans le cadre de stratégies d'attraction et d'accueil de personnes immigrantes; de rétention des enfants et des jeunes dans les régions et le réseau d'éducation franco-ontariens; et d'apprentissage au vivre-ensemble.

2.1 Immigration (attraction et accueil)

Base 2016

- Augmenter le *nombre* – et la *proportion* – des immigrants francophones en Ontario (venant d'autres pays) ainsi que des migrants (nouveaux arrivants dans le cadre de flux interprovinciaux).
- Améliorer les capacités et infrastructures *d'accueil*.
- Développer des *stratégies régionales différenciées*, par exemple :
 - o Centre : Focus sur la solidarité et l'harmonisation
 - o Nord : Focus sur l'attraction – employabilité et cadre de vie.

Ajouts 2020

- Reconnaître qu'il y a des progrès au niveau du nombre d'immigrants, mais que cela demeure une *goutte d'eau* par rapport aux immigrants anglophones.
- Renforcer les *capacités de prise en charge, de soutien et d'aiguillage*.

2.2 Rétention et transmission

Base 2016

- Accroître l'*accès à l'éducation* au sein même des communautés, tout au long du *continuum d'éducation* :
 - o Renforcer la qualité du français et offrir aux élèves/étudiants une base linguistique et culturelle apte à contrer l'insécurité linguistique et servir de moteur d'épanouissement et de développement économique.
 - o Augmenter les capacités de services de garde et de services à la petite enfance.
 - o Augmenter le nombre d'écoles élémentaires et secondaires – et les programmes au niveau secondaire – là où la demande existe.
 - o Améliorer l'accès et l'offre de programmes d'études au niveau postsecondaire.

- o Renforcer les passerelles entre les études collégiales et universitaires.
 - o Créer une université francophone en Ontario.
 - o Retenir les élèves et les étudiants dans le système francophone.
 - o Diminuer les barrières financières qui pourraient représenter des entraves à la poursuite des études (ex. : programmes de bourses – d'études et de mobilité).
 - o Promouvoir le principe de parité (à la fin de leur scolarité les élèves/étudiants ontariens, quelle que soit leur langue maternelle, sont parfaitement bilingues et ouverts aux réalités de « l'autre »).
- Offrir davantage d'*opportunités économiques en régions* pour contrer l'exode vers les centres urbains.
 - Offrir davantage d'opportunités d'activités appropriées aux besoins d'une clientèle jeune – (reflétant, le plus possible, la notion de « par et pour » la jeunesse), particulièrement au niveau des *activités parascolaires et de loisirs*.
 - En plus des espaces physiques, développer et offrir un *espace francophone virtuel* adapté (ex. : plateforme numérique, réseaux sociaux) permettant aux jeunes de s'exprimer en français et d'assumer pleinement leur identité culturelle.

Ajouts 2020

- Avoir une dimension « *lutte à l'assimilation* ».
- *Continuer à investir dans le continuum de l'éducation* – incluant la petite enfance qui est une pierre angulaire initiale.
- Avoir une dimension *accompagnement/soutien aux parents/aux familles*, particulièrement quand il en va de la transmission de la langue française et de la culture – avec une approche spécifique sur les couples exogames.
- Impliquer davantage la jeunesse et leur fournir des *modèles* auxquels ils peuvent s'identifier, incluant pour les jeunes issus de la diversité.
- Tenir compte du fait que l'exode des jeunes entraîne maintenant un *exode des « grands parents »* qui veulent rejoindre leurs petits-enfants.

2.3 Inclusion et diversité

Ajouts 2020

- Reconnaître l'*enrichissement* de la communauté franco-ontarienne par l'ajout des diverses cultures et points de vue provenant de partout sur la planète.
- Reconnaître que la question de l'inclusion, de la gestion de la diversité et de l'accueil est clé. La question de la diversité doit être abordée, bien sûr, d'un point de vue de lutte à la discrimination (racisme, discrimination sur les lieux de travail, etc.), mais surtout d'un angle visant à *tirer le plus grand parti possible de la pluralité*.
- Reconnaître que l'immigration en hausse demande une *adaptation* tant de la part des nouveaux arrivants que des personnes habitant déjà dans la province, donc un besoin de soutien à l'inclusion et au vivre ensemble.
- Tenter de trouver des *liens communs* entre les différentes composantes de la francophonie ontarienne dans son ensemble et éviter la cristallisation des groupes d'immigrants – ex : Afrique/Caraïbes/Europe/... .
- Adopter une *approche diversifiée* en matière de culture au niveau des publics cibles; en effet, tous les auditoires visés n'ont pas les mêmes mêmes référents (ex : besoin de célébrer et partager l'histoire et le patrimoine franco-ontarien, tout en évitant sa « folklorisation » et en réalisant que les sources d'inspiration de la francophonie actuelle sont multiples) et n'ont pas recours aux mêmes outils/canaux de communication.

3. Pérennité

Pour réussir à **maximiser la force des actions de la communauté en favorisant le renforcement des capacités de nos institutions, l'alignement de nos efforts avec les objectifs du PSC et l'engagement soutenu des citoyennes et citoyens**, la communauté réalisera des activités dans les domaines du renforcement des capacités institutionnelles; de la concertation, de la collaboration et de la mobilisation; et de la fierté et participation communautaire.

3.1 Renforcement des capacités institutionnelles

Base 2016

- Assurer la *pérennité* des institutions et organismes œuvrant à l'épanouissement de la communauté (ex. : financement, compétences, structures de gouvernance, infrastructures et espaces de vie, etc.).
- Planifier et soutenir la *continuité* et la *relève* au sein des organismes communautaires.
- Raffermer la *présence physique d'agents communautaires*, particulièrement en régions rurales et isolées, pour faciliter l'avancement des priorités de la communauté sur le terrain.
- Renforcer les capacités d'inspiration des *champions* de la communauté et développer leurs habiletés à :
 - o représenter et promouvoir efficacement les intérêts de la communauté auprès des décideurs gouvernementaux (élus, conseillers politiques et fonctionnaires au niveau municipal, provincial et fédéral);
 - o établir un dialogue durable et constructif avec le secteur privé et d'autres groupes d'intérêt;
 - o susciter l'engagement et la mobilisation au sein de la communauté.
- Renforcer la représentation francophone (franco-ontarienne) au sein des *instances décisionnelles et consultatives gouvernementales et paragouvernementales*.
- Consolider le *dialogue entre les différents paliers de gouvernement* et favoriser une *plus grande collaboration entre ces différents paliers* (ainsi qu'entre les différentes institutions d'un même palier gouvernemental) en matière de dossiers francophones.
- Renforcer la *capacité à collaborer avec les gouvernements* (municipal, provincial, fédéral) de manière proactive et concertée et, en particulier, développer une approche structurée pour l'identification, la formulation et la promotion de demandes/revendications claires auprès des instances gouvernementales (ex. : respect des droits linguistiques et constitutionnels, mise en place d'un cadre d'imputabilité et de reddition de comptes entre les gouvernements et la communauté, obtention du

statut bilingue pour Ottawa et la province) plutôt qu'une approche verticale où l'État se contente de transmettre à la communauté ses priorités.

- Solidifier les *mécanismes d'interaction et de partenariat avec le secteur privé*.
- Former les leaders communautaires aux nouveaux *mécanismes de communication* et technologies d'information, de réseautage social et de mobilisation (ex. : création d'un espace francophone virtuel) pour dialoguer, partager, informer, engager et mobiliser.
- *Appuyer les médias franco-ontariens* afin qu'ils s'adaptent à la transformation du paysage médiatique.
- Revoir les mécanismes de *demande et d'octroi de financement* :
 - Partage des connaissances/expériences en matière de demandes de financement;
 - Besoin de financement continu pour permettre aux organismes communautaires de remplir leur mission;
 - Financement disponible non seulement aux fins de programmation, mais aussi de fonctionnement et de communication/interaction avec les membres de la communauté.

Ajouts 2020

- Développer une dimension *recherche et analyse* quant aux causes, tendances et dynamiques sous-tendant la réalité (les réalités) de la francophonie ontarienne (le *pourquoi*) et permettre ainsi de développer des stratégies adéquates pour répondre à ces phénomènes (le *comment* y faire face).
- Renforcer davantage les *capacités de représentation et d'influence politique* (en continu – c-à-d au-delà des réactions en situation de crise), et contribuer à renforcer l'infrastructure gouvernementale soutenant le développement des communautés francophones en Ontario incluant les paliers fédéral et municipal.
- Renforcer les capacités en matière *technologique* et *numérique*.
- Fournir un accompagnement quant aux *nouvelles formes de communication* à l'âge du numérique.
- Trouver un moyen de mieux *rémunérer les professionnels* dans les organismes communautaires pour contribuer à un renforcement des capacités d'attraction et de rétention du secteur.
- Renforcer les capacités en matière de *marketing* et de *financement* – ce qui implique également une capacité de « traduire » le PSC et les priorités qui en découlent en des termes et objectifs alignés avec les priorités des bailleurs de fonds (incluant en matière de normes reconnues et d'indicateurs de vitalité communautaire) et s'interroger sur la pertinence pour la communauté d'être plus tangiblement active dans différents secteurs identifiés comme importants par ces bailleurs (ex. : environnement, sport, etc.,).

3.2 Concertation, mobilisation et visibilité

Base 2016

Au sein de la communauté

- Bâtir sur les initiatives déjà amorcées pour améliorer la *concertation entre les organismes communautaires* – ainsi qu’avec les institutions (ex. : universités, conseils scolaires, hôpitaux, etc.) - (au sein d’une même région et entre les régions) pour rendre leur action plus cohérente et donc efficace.
- Favoriser les opportunités d’*échange*, de *réseautage* et de *partage d’information et d’expertise*.
- Consolider les structures de *gouvernance* au sein de la communauté (ex. : relations AFO/ACFO régionales).

Entre les communautés

- Tisser des *liens avec d’autres groupes* (notamment les Anglophones, les Francophiles, les Québécois(e)s, les Autochtones et les nouveaux arrivants) afin de favoriser un rapprochement et un sens de solidarité accru.
- Engager activement le dialogue avec la majorité et encourager une plus grande *reconnaissance* de la contribution de la francophonie dans l’opinion publique.
- Renforcer les *passerelles et les espaces de collaboration entre la francophonie ontarienne et la francophonie canadienne internationale*.

Ajouts 2020

- Ajouter une référence explicite aux *Premières Nations, Métis et Inuit* sous la rubrique *Tisser des liens avec d’autres groupes*, afin de favoriser un rapprochement et un sens de solidarité accru.
- Consolider les capacités de *communication quant au PSC* – particulièrement avec les individus.
- Besoin de clarifier et consolider la « *structure de gouvernance* » associée à la *mise en œuvre du PSC* (AFO, Tables de concertations régionales, ACFO, etc.).

3.3 Fierté, célébration et participation

Base 2016

- Améliorer la *communication* avec les membres de la communauté (au sens large du terme, en allant au-delà des Francophones identifiés – Francophones non identifiés, conjoints de couples exogames, Francophiles, etc.); mieux les informer quant à leurs droits et au besoin de s'en prévaloir (pour renforcer, par exemple, la pratique de la « demande active »), à la disponibilité des services, à l'existence d'opportunités en région et à la contribution des organismes communautaires les représentant.
- Étendre le *bassin de bénévoles* (tant au niveau des gestionnaires, que des porte-paroles ou des prestataires de services, voire dans le domaine de la philanthropie).
- *Renouveler le leadership* (par exemple, en outillant les jeunes et en leur donnant différentes opportunités pour qu'ils s'engagent en grand nombre et prennent la relève, tant au niveau politique qu'au niveau communautaire; sans oublier de faire appel aux jeunes adultes/jeunes professionnels et de mobiliser les « jeunes retraités » pour les convaincre de s'engager dans l'action communautaire).
- *Célébrer les succès des pairs* (modèles accessibles).
- Favoriser une *culture d'inclusion* pour faciliter la participation de l'ensemble des groupes au-delà des différences identitaires.
- Renforcer les capacités de *participation* et d'*engagement* communautaires des jeunes.
- Favoriser la *transmission de la langue française* et de la *culture diversifiée* de la communauté francophone de l'Ontario (communauté franco-ontarienne) aux générations futures (entre autres, par l'engagement des écoles et des enseignantes et enseignants au niveau de la qualité du français écrit et oral ainsi que de l'enseignement de l'histoire et de la découverte de la richesse culturelle francophone, par les aînées et aînés et par la collaboration avec les milieux culturels, artistiques et patrimoniaux) et en assurer le *rayonnement*.
- Mettre en place des mesures pour contrer *l'insécurité linguistique*, à tous les niveaux et en particulier au niveau des professionnels francophones dans nos communautés.
- Utiliser *la culture et les arts comme vecteur de socialisation* afin de réduire la distance et l'éloignement entre différents groupes au sein de la communauté et, éventuellement, établir des passerelles avec les Francophiles, les membres de la communauté anglophone et les Allophones.

- Développer des plateformes pour *diffuser* davantage nos artistes francophones et multiplier les occasions de s'identifier à des modèles inspirants (du milieu artistique et autres – sport, affaires, politique, etc.).
- Utiliser l'opportunité que représente l'accroissement du nombre d'écoles offrant des *programmes d'immersion* pour augmenter la masse de consommateurs potentiels pour les produits / activités francophones, susciter leur adhésion à l'importance du fait français en Ontario et sensibiliser la population quant aux différences entre le bilinguisme et la dualité linguistique et culturelle, contrant ainsi le phénomène d'assimilation.
- Renforcer les dimensions *symboliques* de la contribution de la communauté francophone de l'Ontario (communauté franco-ontarienne) (ex. : événements populaires célébrant la journée de la francophonie, le Jour des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens, monuments, événements culturels commémoratifs et patrimoniaux).
- Multiplier le nombre de *projets transversaux* permettant une action commune de divers organismes communautaires.
- Développer et ancrer une *image de marque* de la communauté francophone de l'Ontario (communauté franco-ontarienne).
- Garder une ouverture aux différentes facettes, réalités et leçons à apprendre liées à la *francophonie canadienne et internationale*.

Ajouts 2020

- Renforcer l'approche abordée pour traiter de la question de la *relève* et contrer le phénomène du « TLM » – *toujours les mêmes*.
- Adopter une *approche diversifiée* pour ce pilier. Au niveau régional, car on relève une grande différence entre le Nord et l'Est, à cause des distances; des taux d'achalandage, etc. Et également au niveau des publics cibles (Voir pilier 2).